

# MASTER MEEF LANGUES VIVANTES ÉTRANGÈRES:ANGLAIS

## TYPE DE DIPLÔME

Master (LMD)

**NIVEAU D'ÉTUDE VISÉ :** BAC +5

## ACCESSIBLE EN :

Formation initiale

Formation continue

**DOMAINE D'ÉTUDE :** Animation - Pédagogie - Professorat, Didactique, Éducation, Enseignement, Formation

*Domaine :*

## Objectifs

Les trois objectifs fondamentaux de la formation du parcours MEEF PLC « Langues vivantes étrangères : Anglais » sont les suivants :

- les préparer à leurs métiers futurs, principalement au sein de l'enseignement (secondaire ou supérieur), et à ce titre ce master intègre une préparation au concours du CAPES externe d'anglais et une formation à tous les aspects du métier d'enseignant ; mais aussi au sein de la recherche, ou au sein d'entreprises recrutant des étudiants pourvus de connaissances et de savoir-faire solides, et maîtrisant parfaitement, à l'écrit comme à l'oral, la langue anglaise.
- initier les étudiants à une recherche de qualité dans le domaine de la langue d'étude.
- permettre, en ouvrant notamment les enseignements de M2 à la formation continue, l'enrichissement épistémologique et culturel des étudiants et aux dialogues entre néo-enseignants et enseignants confirmés souhaitant approfondir leur réflexion épistémologique sur les cultures anglo-saxonnes en lien avec le métier.

## ÉTABLISSEMENT

### LIEU D'ENSEIGNEMENT

Toulouse

### CONTACT

#### Contact scolarité

##### Secrétariats

##### Site de Croix de Pierre

- **BERNADAS Anne-Valérie**

[anne-valerie.bernadas@univ-tlse2.fr](mailto:anne-valerie.bernadas@univ-tlse2.fr)

05 62 25 20 81

- **TEYCHENE Sandra**

[sandra.teychene@univ-tlse2.fr](mailto:sandra.teychene@univ-tlse2.fr)

##### UT2J Département d'anglais

- **SAUZIN Chantal**

[sauzin@univ-tlse2.fr](mailto:sauzin@univ-tlse2.fr)

05 61 50 47 04

#### Contact formation continue

Reprises d'études

# Savoir-faire et compétences

- compétences linguistiques : excellente maîtrise de l'anglais, maîtrise du français, permettant une spécialisation tant théorique que pratique en traduction et interprétation.
- compétences de communication : capacité à communiquer en anglais comme en français devant des publics de spécialistes ou de non spécialistes de la langue, devant un public d'élèves comme un public adulte (collègues, parents) et ce de façon claire, non ambiguë et adaptée au public concerné. Capacité à travailler en équipe.
- compétences en recherche : familiarisation avec les méthodes de recherche spécifiques aux différents champs (arts et littératures, linguistique, civilisations), appropriation des méthodes de recherche bibliographique et/ou d'enquête de terrain, maîtrise des outils documentaires adéquats (bibliographies, moteurs de recherche, bases de données, élaboration de questionnaires, archives, etc.), exploitation scientifique des sources, en respectant les normes de rédaction et de référencement en vigueur dans les champs de recherche.
- compétences en enseignement : enseigner la langue anglaise, mettre en œuvre ses connaissances didactiques et pédagogiques (théoriques et pratiques) dans le cadre de l'enseignement de l'anglais ; établir la progression pédagogique et élaborer les séquences d'enseignement pour développer les compétences communicatives langagières et la compétence culturelle en anglais ; savoir faire construire et produire du sens à l'oral et à l'écrit ; prendre en compte les processus d'apprentissage et la diversité des élèves ; conduire le groupe classe ; évaluer l'acquisition des savoirs et des compétences ; collaborer à la mise en œuvre du projet pédagogique et éducatif de l'établissement ; assurer un suivi individualisé des élèves ; établir un dialogue avec les familles ; construire des partenariats liés à l'activité pédagogique ; actualiser ses connaissances et renouveler ses pratiques.
- compétences technologiques : maîtrise des TICE (en recherche documentaire et pour l'application à l'enseignement de l'anglais), d'outils informatiques standards et de logiciels spécifiques dans la perspective de la recherche et l'élaboration de projets, constitution et élaboration de bases de données et de corpus.

## Condition d'accès

### Formation(s) requise(s)

- Être titulaire d'un diplôme bac + 3
- À défaut, demande de dispense du (ou des) diplôme(s) pré-requis dans le cadre de la validation des acquis :
  - au titre du décret du 16 avril 2002 (VES)
  - au titre du décret du 23 août 1985 (VA 85) : [contact Cellule VAE](#)
  - au titre du décret du 24 avril 2002 (VAE) : [contact Cellule VAE](#)

### Inscription

#### Master 1 :

- Cette formation est à accès sélectif ou à capacité limitée. Vous devez au préalable [déposer votre candidature](#). Si elle est retenue, rapprochez-vous du secrétariat de la formation pour obtenir le dossier et le rdv d'inscription.

#### Master 2 :

- Pour les titulaires du M1 correspondant validé à l'UT2] : [s'inscrire ou se réinscrire](#)
- Pour les autres : Cette formation est à accès sélectif ou à capacité limitée. Vous devez au préalable [déposer votre candidature](#). Si elle est retenue, rapprochez-vous du secrétariat de la formation pour obtenir le dossier et le rdv d'inscription.

## Poursuite d'études

#### Poursuite d'études hors UT2

- Pour les poursuites d'études dans d'autres établissements, vous pouvez vous renseigner auprès du [SCUIO-IP, Service Commun Universitaire d'Information, d'Orientation et d'Insertion Professionnelle](#)